

Statut «Réputé temps complet»

Vous devez être inscrit entre 6 et 11 crédits par session et :

1. Détenir le statut «Réputé temps plein» au sens de l'**Aide financière aux études**
OU
2. Être reconnu étudiant parent par l'**Université Laval**

1. Selon l'Aide financière aux études du gouvernement

Vous êtes «Réputé temps plein» si vous répondez à l'un des critères suivants :

- Vous êtes enceinte d'au moins 20 semaines.
- Vous êtes chef de famille monoparentale et vous habitez avec votre enfant âgé de moins de 12 ans au 30 septembre de l'année d'attribution.
- Vous habitez avec votre enfant ou celui de votre conjoint et il est âgé de moins de 6 ans au 30 septembre de l'année d'attribution.
- Vous habitez avec un enfant, le vôtre ou celui de votre conjoint, atteint d'une déficience fonctionnelle majeure ou d'un trouble grave de santé mentale.
- Vous êtes atteint d'une déficience fonctionnelle majeure reconnue par l'Aide financière aux études.
- Vous ne pouvez poursuivre vos études à temps plein pendant plus d'un mois en raison de troubles graves à caractère épisodique résultant de problèmes de santé mentale ou physique majeurs et permanents attestés par un certificat médical.
- Vous participez au programme Réussir du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Note : Si vous bénéficiez du statut «Réputé temps plein» de l'Aide financière aux études pour la session en cours, aucune autre démarche n'est nécessaire.

2. Selon la Politique relative aux étudiantes et aux étudiants parents de l'Université Laval

Aux fins de cette politique, la définition attribuable à une étudiante et un étudiant parent est la suivante :

- Étudiante enceinte.
- Étudiant ou étudiante habitant avec son ou ses enfants de moins de 13 ans et/ou avec l'enfant ou les enfants de son conjoint ou de sa conjointe au 30 septembre de l'année scolaire.
- Étudiant ou étudiante habitant avec son enfant ou l'enfant de son conjoint ou de sa conjointe atteint d'une déficience fonctionnelle majeure ou d'un trouble grave de santé mentale reconnu selon les mêmes modalités de l'Aide financière aux études du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du gouvernement du Québec.

Note : Vous devez avoir préalablement fait [reconnaître votre situation au Bureau du registraire](#).

Status “Deemed full-time”

You must be registered for 6 to 11 credits per semester and:

1. Have “Deemed full-time” status as defined under **Aide financière aux études (AFE)**
OR
2. Be recognized as a student parent by **Université Laval**

1. According to the government student financial aid program

You are “Deemed full-time” if you meet any of the following criteria:

- You are at least 20 weeks’ pregnant.
- You are a single parent and you live with your child who is under age 12 as of September 30 of the current award year.
- You live with your child (yours or your spouse’s) who is under age 6 as of September 30 of the current award year.
- You live with a child (yours or your spouse’s) with a major functional deficiency or serious mental disorder.
- You have a major functional deficiency that is recognized by AFE.
- You are unable to pursue full-time studies for more than one month due to a serious episodic disorder that results from permanent major mental or physical health problems as confirmed by a medical certificate.
- You are a participant in the Réussir program of the Ministère du Travail, de l’Emploi et de la Solidarité sociale.

Note: If you have “Deemed full-time” status under Aide financière aux études for the current session, no further action is required.

2. According to Université Laval’s student parents policy

For the purposes of this policy, a student and student parent are defined as follows:

- Students who are pregnant.
- Student living with their child(ren) who is/are under age 13 and/or with their spouse’s child(ren) as of September 30 of the school year.
- Student living with their child or spouse’s child who has a major functional deficiency or serious mental disorder that is recognized under the same conditions as set out by AFE, the financial aid program administered by Québec’s Ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur.

Note: You must have previously [informed the Registrar’s Office of your situation](#).